

SEANCE ORDINAIRE du 10 septembre 2015

L'an deux mil quinze et le dix septembre à dix huit heures, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis BOURELLY, Maire.

Présents : Mrs Yvan LAGET, Bernard MOLHERAC, Yvan VALMALLE, Jean-Claude NAUD, Gilbert BLANC, Jean-Jacques GUITTARD. Mmes Caroline VICINI, Isabelle MONTET, Camille HALUT.

Absents : Mr Gilbert BLANC (procuration Jean-Jacques GUITTARD)

Mr le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour des deux points suivants :

- Travaux route du relais dans le cadre de la DETR
- Consultation déneigement

Mr le Maire donne lecture du dernier procès-verbal.
Le procès verbal est voté à 6 voix pour.

Vente licence IV

Suite à la décision délibérée en séance du 24 juin 2015, Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr Raoul Greffeuille souhaite acquérir la licence IV au prix de 12500€ frais de notaire compris.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Mme Camille Halut regrette que la proposition de louer la licence n'ai pas été prise en compte.

SMEG

Mr le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du syndicat mixte d'électrification du Gard, un régime des redevances dues aux communes et aux département pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de gaz et de téléphone a été fixé suite à un décret parut au journal officiel.

Le montant pour 2015 est de 197€ pour chaque ouvrage, il y a possibilité de demander la rétroactivité sur 5 ans au prix de 153€ par ouvrage soit un total de 2295€ pour l'ensemble des ouvrages.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte à 8 voix pour (Mmes Vicini, Montet, Mrs Laget, Molh rac, Valmalle, Untersinger, Naud) et 3 abstentions (Mme Halut, Mrs Guittard, Blanc).

NOUVELLE REPARTITION DE SIEGES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CEVENNES

- Mr le Maire indique au conseil municipal que suite à la nouvelle répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes il y a lieu de délibérer afin de définir une nouvelle répartition des sièges au sein de la Communauté

de Communes Causses Aigoual Cévennes suivant les nouvelles règles d'accord local, d'augmenter le nombre total de sièges de 28 à 33, d'attribuer un second siège aux communes de Lanuéjols, Les Plantiers, St Sauveur Camprieu, Saumane et Soudorgues et d'approuver la nouvelle répartition tel que suit :

Communes	Population municipale 2015	Nb sièges hors accord	Proposition d'accord de répartition des sièges
CAUSSE BEGON	9	1	1
DOURBIES	171	1	1
LANUEJOLS	358	1	2
LASALLE	1135	5	5
LES PLANTIERES	233	1	2
L'ESTRECHURE	173	1	1
NOTRE DAME DE LA ROUVIERE	440	2	2
PEYROLLES	41	1	1
REVENS	27	1	1
ST ANDRE DE MAJENCOULES	631	3	3
ST ANDRE DE VALBORGNE	432	2	2
ST SAUVEUR CAMPRIEU	265	1	2
SAUMANE	268	1	2
SOUDORGUES	292	1	2
TREVES	119	1	1
VALLERAUGUE	1035	5	5
TOTAL	5629	28	33

Adopter à l'unanimité.

MAITRISE D'ŒUVRE REFECTION PLACE DU TEMPLE ET PLACE DE L'EGLISE

Mr le Maire propose au conseil municipal de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre de la réfection de la place du Temple et de la place de l'Eglise.

Le conseil municipal souhaite que le projet soit étudié avec la commission des travaux. La décision fera l'objet du ~~projet~~ conseil municipal.

prochain (erreur de frappe)

PARTICIPATION A LA CREATION D'UNE SCULPTURE DU BUSTE DE BERNADETTE LAFONT REALISEE PAR L'ASSOCIATION DES 4 FONTAINES

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de l'association les 4 Fontaines sollicitant un soutien financier pour la réalisation d'une sculpture du buste de Bernadette Lafont. Cette sculpture sera réalisée par un artiste du musée Grévin et le bronze sera réalisé à Vézénobres.

Mr le Maire propose d'octroyer une aide de 1000€. Le conseil municipal soutien le projet mais souhaite attendre avant de décider de l'aide qui sera versée en fonction des dons recueillis.

ACCUEIL DES REFUGIES

Mme Isabelle Montet demande à Mr le Maire si la commune envisage d'accueillir des réfugiés.

Mr Jean-Jacques Guittard et Mme Camille Halut souhaitent que le rapport de Véolia soit étudié à la prochaine réunion.

→ ce n'est pas le rapport qui sera lu.

FIN DE SEANCE ; 19h



le 9/10/15

